

La mobilité NON ! La mobilisation OUI !

Alors que le ministère continue d'affirmer le maintien des emplois dans les DRAC. Il se contredit en Comité Technique Ministériel du 5 mars 2015 en déclarant « qu'il veut éviter la mobilité forcée et qu'il travaillera main dans la main avec les agents ». Qu'arrivera-t-il aux agents qui « lâcheront la main » ? Dans le même temps, dans certaines DRAC la mobilité apparaît dans les feuilles d'évaluation professionnelles. À qui doit-on se fier ?

Le secrétariat général franchit une nouvelle étape. Sous des termes technocratiques et doucereux c'est bien de mobilité dont il nous parle. Lors de la commission ministérielle formation qui s'est tenue le 06 mars 2015, le Ministère de la Culture, se donne comme objectifs :

- **« Faciliter et accompagner les parcours et l'évolution professionnels des agents ».**

En d'autres termes, par « faciliter » traduisez **pas de complication et surtout pas d'opposition** et par « accompagner », laissez-vous **faire, le ministère vous emmène vers la sortie.**

- En proposant un **« Parcours individualisé de formation et de reconversion, de développement personnel à visée professionnelle [...] élargie aux personnels des DRAC [...] dans une optique de faciliter leur mobilité fonctionnelle, structurelle ou géographique. »**

Traduction : par « individualisé » il faut comprendre **surtout pas de collectif, que du cas par cas** ; par « développement personnel », entendez : **tout ça c'est pour votre bien** ; par « mobilité fonctionnelle » comprenez : **changez de métier** ; par « mobilité structurelle » saisissez : **changez de service ou d'administration et pourquoi pas de statut** ; par « mobilité géographique » **prévoyez de déménager !**

Enfin, le conseil des ministres du 4 mars 2015 en rajoute une couche en se donnant comme priorité essentielle « accompagner les agents dans la mise en œuvre de cette réforme ». En d'autres termes : le ministère vous aide à avaler la pilule et à préparer vos valises et avec gentillesse, le gouvernement vous ouvre la portière.

La question de la mobilité n'a jamais été aussi évidente et centrale.

La CGT-Culture réaffirme son opposition à toutes les formes de mobilité dans les DRAC, car elle rime avec précarités professionnelles, culturelles et familiales

Tous mobilisés le 9 avril pour nos conditions de travail et de vie !!